

PROJET V.I.E* TEMPS PARTAGÉ

Pays



En poste à partir du :
1^{er} juin 2020

Le V.I.E temps partagé permet à 2/3 entreprises de disposer d'un relais commercial mutualisé à l'étranger. L'Imed a la charge de recruter, former, encadrer et suivre le travail du V.I.E.



Farah MARGOUM

Forte de 3 années d'expériences en Business Development et Account Management, j'ai travaillé en France, aux Etats-Unis et en Angleterre dans différents secteurs et dans des entreprises de différentes tailles.

Passionnée par les Etats-Unis, mes expériences sur ce territoire et ma maîtrise de sa culture me permettent d'appréhender au mieux ce marché et d'être opérationnelle immédiatement pour y développer votre entreprise.

Le marché américain exige persévérance, sens des affaires et dynamisme, trois qualités qui me caractérisent et qui me permettent de vous accompagner au mieux dans votre développement à l'international.

Le marché agro-alimentaire aux Etats-Unis

L'agriculture est un secteur clé de l'économie des Etats-Unis, le pays étant le **1er exportateur et le 2ème importateur mondial**. Après l'UE, les Etats-Unis sont la **1ère destination** pour les exportations de produits agro-alimentaires français avec une part qui ne cesse de **s'accroître depuis 10 ans (5% en 2009, 9% en 2018)**. Les produits français jouissent d'une très bonne image aux Etats-Unis, ils sont synonyme de qualité et d'authenticité. De plus, le dynamisme économique américain actuel permet une augmentation de la consommation des ménages et renforcent les opportunités pour les produits agro-alimentaires français.



COMMENT CELA S'ORGANISE ?

- ✓ Lors d'un 1er RDV, nous définissons ensemble les objectifs de la mission à mener sur le pays.
- ✓ Le V.I.E vient vous le présenter afin que vous puissiez évaluer la pertinence du projet pour votre développement international, les compétences professionnelles du V.I.E et le montant de l'investissement nécessaire.
- ✓ Après validation, une formation est réalisée au sein de votre entreprise par le V.I.E avant son départ sur le pays.
- ✓ Une fois en poste, vous suivez le travail du V.I.E comme n'importe quel employé, l'Imed contrôle l'avancée des actions et la bonne répartition du temps de travail entre les parties.

* Le Volontariat International en Entreprise (V.I.E.) permet aux entreprises françaises de confier à un jeune, homme ou femme, âgé de 18 à 28 ans, une mission professionnelle à l'étranger d'une durée de 6 à 24 mois, renouvelable une fois dans cette limite de deux ans. »



04 91 91 47 72



info@imedfr.org
www.imedfr.org



146, rue Paradis
13006 Marseille

En partenariat avec :

